



Le mardi 2 Avril 2024



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024 À 09 HEURES 00

Président de séance : **Charles Brès**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Mars 2024

Présents : **Gilles Avakian**, **Yvette Bellier**, **Charles Brès**, **Patrick Brès**, **Sandra Mathieu**, **Christian Roggero**.

Excusés : Néant

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : **Sandra Mathieu**



Délibération 13 – 2024 : Travaux d'aménagement rues du Temple et du Calvaire.

Le maire commente le devis qu'il a réceptionné afin d'améliorer le carrefour de la rue du Temple avec la rue du Calvaire. Il comprend un enrochement de soutènement, du terrassement, du reprofilage, la démolition d'un caniveau béton existant, la pose de regards, la prolongation d'une évacuation d'eau pluviale, la pose d'un caniveau grillagé et le compactage du tout. Ces travaux ont pour but de permettre une circulation la plus aisée possible pour tous véhicules y compris les secours et enfin permettre un accès aux commodités de la maison d'habitation en résidence principale de Mme Elodie Roggero. Ils viennent en complément des travaux de l'année 2023 de la rue du Temple. Le devis s'élève à la somme de 9674 € HT (11608,80 € TTC).

Le conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 6

- Autorise les travaux suivant devis,
- Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Charles Brès

Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune (1 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE) ou par l'application Télérecours.